

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le

ID : 038-213801004-20260428-DEL_20260428_15-DE



Séance du 28 avril 2026

L'an deux mil vingt six et le 28 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Baruzzi, Maire.

Présents : Mmes et MM Pierre BARUZZI, Valérie GUGLIELMO-VIRET, Karim DALIBEY, Véronique DUMINI, Gérard MARTINEZ, Florence FAIS, Thierry GALIFOT, Christel METAY, Sébastien PLISSON, Eric JUAN, Amina GHAFIR, Pierre COMBAZ, Virginie MORATO, Denis PETRIER, Isabelle CLOAREC, Alexandre BADETTI, Maeva CABARROQUE, Patrice ROI

Ont donné Mme Audrey BUISSON à Christel METAY
procuration :

Secrétaire de séance : M. Denis PETRIER

Nombre de conseillers municipaux en exercice	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation	Date d'affichage des délibérations
19	Vendredi 24 avril 2026	Vendredi 24 avril 2026	Lundi 4 mai 2026

15 – Désignation d'un représentant au sein du Conservatoire d'Espaces Naturels

Vu l'article les dispositions du code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Conservatoire d'Espaces Naturels,

Considérant l'adhésion de la commune au Conservatoire d'Espaces Naturels,

Considérant la nécessité, suite au renouvellement des conseils municipaux, de procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire, afin de représenter la commune au sein du Conservatoire d'Espaces Naturels,

Ainsi, il est proposé au conseil municipal de désigner :

- en qualité de délégué titulaire : Gérard MARTINEZ
- en qualité de délégué suppléant : Sébastien PLISSON

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré,

- **Désigne** Gérard MARTINEZ en qualité de délégué titulaire et Sébastien PLISSON en qualité de délégué suppléant au sein du Conservatoire d'Espaces Naturels.

Décision : Adoptée à l'unanimité

